



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Appel aux créanciers lors d'un concordat/assemblée des créanciers

Date de publication: SHAB, KABVD - 20.03.2020

Numéro de publication: NA03-0000000411

Canton: VD

Entité de publication:

Thierry Zumbach, Rue de Cossonay 192, 1020 Renens VD

Laiterie N. Bourquin

Débiteurs:

Laiterie N. Bourquin

CHE-102.934.411

Chemin du Chêne 5

1020 Renens VD

Indications sur l'assemblée des créanciers

24.03.2020, 14:00 heure

c/o: ETUDE ZUMBACH & ASSOCIES

Rue de Cossonay 192

1020 Renens

L'assemblée des créanciers prévue le mardi 24 mars 2020 à 14h00 dans les locaux de l'étude du Commissaire au sursis Thierry ZUMBACH, agent d'affaires breveté, est annulée.

Les créanciers seront convoqués ultérieurement.

Le Commissaire au sursis

Remarques juridiques:

Les créanciers sont invités à annoncer leurs créances (valeur à la date du sursis concordataire provisoire) par écrit au point de contact en communiquant au commissaire les moyens de preuve dans le délai indiqué. Les créanciers qui ne signalent pas leurs créances ou qui le font en retard sont exclus des délibérations relatives au concordat (art. 300 LP).

Publication selon la LP.

Point de contact:

Thierry Zumbach

Rue de Cossonay 192, P.O.B. 7800, 1002 Lausanne

1020 Renens VD